

C 02/2018

Vevey, le 22 janvier 2018

Réunification de la culture veveysanne sous l'égide de M. le Municipal Michel Agnant

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Durant de nombreuses années, le Service culturel, les musées et la Bibliothèque municipale étaient sous la responsabilité d'un municipal. En septembre 2013, en raison d'un processus de réorganisation interne, le dicastère de la culture a été scindé en deux : M. Laurent Ballif (syndic de l'époque) a pris la responsabilité du Service culturel, tandis que les institutions culturelles communales ont été confiées à M. Etienne Rivier, municipal.

De 2013 à 2017, un travail remarquable détaillé dans les différents rapports de gestion présentés au Conseil communal a été mené par les responsables de la Bibliothèque municipale et ceux des trois musées communaux. En septembre 2017, le Musée Jenisch Vevey, deuxième musée d'art du canton de Vaud, a fêté ses 120 ans et inauguré son nouveau jardin, espace vert ouvert à la population veveysanne. En novembre 2017, c'est le Pavillon de l'estampe, nouvel espace d'exposition entièrement consacré à l'art de la gravure, qui a été inauguré. A noter aussi qu'entre 2014 et 2017, le Musée Jenisch Vevey a enrichi ses collections de plus de 6000 nouvelles feuilles.

Depuis le 1er janvier 2018, la culture est de nouveau unifiée et placée sous la responsabilité de M. Michel Agnant, municipal, déjà en charge du Service culturel depuis le 1er juillet 2016. M. Michel Agnant assume donc désormais aussi la responsabilité des institutions culturelles communales, regroupant les trois musées, – Musée Jenisch Vevey, Musée suisse de l'appareil photographique et Musée historique de Vevey –, ainsi que la Bibliothèque municipale.

Durant le premier trimestre 2018, la Municipalité procédera à l'engagement du/de la futur/e chef/fe de service de la Direction de la culture. La décision de créer ce poste avait été prise par la Municipalité au début de l'année 2017. Dès son engagement et pendant une période de trois à six mois, le nouveau chef de service analysera les différents secteurs culturels, étudiera leurs besoins respectifs, et identifiera les opportunités afin de définir les prochaines perspectives de développement et d'optimiser l'organisation du travail. Une proposition de réorganisation sera soumise à la Municipalité au plus tard en été 2018.

Cette démarche, qui aboutira à la création d'une véritable Direction de la culture, sera menée en bonne cohérence avec les nouvelles lignes directrices qui vont être établies durant le premier semestre 2018 et qui sont le résultat des états généraux de la culture, conduits entre mars et novembre 2017 par le Service culturel.

Pour pallier le départ de la directrice du Musée Jenisch, une gouvernance provisoire a été mise en place en attendant la création de la Direction de la culture. Durant cette période de transition, la Municipalité accorde une délégation de compétences aux collaborateurs et collaboratrices en place au Musée et renforce l'équipe en engageant des aides ponctuelles sur certains projets.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 22 janvier 2018.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire
Elina Leimgruber Grégoire Halter

